

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU VENDREDI 11 octobre 2019 à 17h**

Présents : M. BLANQUE Pierre, Mme CAZEILLES Joëlle, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, Mme GOSSET Julie, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Mme PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents : M. BONO Jean-Pierre, Mme MIGNARD Sarah

Secrétaire de séance: M. Henri PALAU

Préambule : Validation de l'ordre du jour avec ajout du point suivant :

- Avis sur le SCOT

• **1- Approbation des modifications des statuts du SYDEEL 66**

Monsieur Le Maire expose la proposition du SYDEEL 66 (SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES ET D'ELECTRICITE DU PAYS CATALAN) qui, dans sa séance du 27 Juin 2019, a délibéré à l'unanimité en faveur des modifications de ses statuts.

Les modifications envisagées portent notamment sur : la prise en compte du nouveau code de la commande publique, l'adaptation au contexte en termes d'innovation pour la mobilité propre, la mise en commun moyens et activités accessoires concernant notamment les actions liées à la transition énergétique, la modification de la composition et du fonctionnement du comité syndical

Le conseil municipal valide l'approbation de la modification des statuts du SYDEEL 66.

• **2 -Convention SYDEEL 66 "Rue des Lilas phase 2"**

Monsieur le Maire présente la convention pour travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de la rue des Lilas, phase 2. La commune sollicite l'attribution d'une subvention du SYDELL 66 pour les travaux coordonnés de mise en esthétique des réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public.

Coût total de l'opération : **68 043.60 €**

Coût TTC de la part et de l'autofinancement de la commune : **34 405 €**

Le conseil municipal valide la signature de cette convention.

• **3 -Proposition du SYDEEL : transfert de la compétence Eclairage public**

Monsieur le Maire expose la proposition du SYDEEL d'assurer la compétence éclairage public, tant au niveau des travaux que de l'entretien, ainsi que la passation et l'exécution des contrats d'accès au réseau de distribution d'électricité et de fourniture d'énergie électrique.

Actuellement l'exploitation et la maintenance du réseau éclairage public sont confiées à la société FABELEC. Durée du contrat 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2018, donc fin de contrat 31 décembre 2020. Le conseil municipal décide d'attendre la fin du contrat existant pour se prononcer.

• **4 -Désignation du représentant de la commune auprès de l'ACCA**

Vu les statuts de l'ACCA, monsieur Molinier, rapporteur, expose à l'assemblée qu'il y a lieu de désigner le représentant du conseil municipal pour prendre part aux votes de l'Assemblée Générale de l'ACCA d'Eyne et de St Pierre dels Forcats.

Le conseil municipal désigne monsieur Jean-Luc MOLINIER comme représentant de la commune auprès de l'ACCA

• **5 -Proposition commerciale pour l'aménagement du cimetière**

Monsieur le Maire expose la proposition de l'entreprise COLAS pour un montant de 20 371.20 € TTC.

Il s'agit d'un enrobé sur les allées principales, l'installation d'un drain en partie basse. Les autres allées seront recouvertes de pelouse.

Le conseil municipal décide d'attendre la prévision budgétaire avant de se prononcer.

- **6 - Approbation des RPQS (Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public) « Eau potable et Assainissement collectif 2018 »**

Votés en comité syndical du SIAEPA du Cambre d'Aze le 29 juillet 2019

Le conseil municipal approuve les rapports.

- **7 - Convention d'occupation du sol Camping-Car Park**

Monsieur le Maire présente la convention qui définit les conditions dans lesquelles Camping-Car-Park est autorisé (sous le régime des autorisations d'occupation temporaire du domaine public) à louer l'emplacement de parking.

Le conseil municipal décide de différer l'autorisation de la signature de la convention, dans l'attente du projet de la société AGT, géomètres experts.

- **8 - Contrat de maintenance ADIC Informatique**

Ce contrat de maintenance du logiciel « Acte état civil » est conclu pour 3 ans. Montant : 140 € HT/an
Le conseil municipal accepte la signature du contrat de maintenance.

- **9 - Avis sur le Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire a adressé le projet de SCOT pour avis le 5 août 2019, toutefois il n'est pas spécifié dans son Document d'Orientations d'Objectifs (DOO) la prise en compte du projet de la Zone d'Activité Economique (ZAE) Intercommunale en Haut Conflent sur les communes d'Eyne et de Saint-Pierre.

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à ce projet de SCOT sous réserve de la prise en compte du projet de ZAE Intercommunale en Haut Conflent de hectares sur la commune de Saint-Pierre dels Forcats.

- **10 - Questions diverses**

- M. Pierre BLANQUE évoque le devenir de la « maison du vacher » avec une possibilité de vente.
M. Jean-Luc MOLINIER rappelle que la commune n'est pas en pleine propriété pour l'instant de ce bâtiment, M. Henri PALAU souligne qu'il sera un élément du patrimoine.

- M. Vincent ECHARD évoque les coupes de vente, actuellement le bois se vend mal, c'est l'ONF qui fixe les prix.

- M. Pierre BLANQUE évoque la gouvernance de la station du Cambre d'Aze, l'appel d'offre pour une prestation de service d'un an en vue d'accompagner et faciliter l'exploitation de la station a été remporté par Alti-Service. Un communiqué de presse va être diffusé pour expliquer la situation.

- Mme Julie GOSSET fait le point sur les manifestations organisées par le comité des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 18h30.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,